



## Bulletin de préconisation n°9 du 12/07/24

Réalisé par le : CENTRE  
TECHNIQUE  
de l'  
Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Graud, Sébastien Le Verge.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <https://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2024>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <https://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformatons>

### RÉSUMÉ DE LA SITUATION

#### Analyses foliaires

Le durcissement du noyau est en cours sur certains secteurs. Une fois ce stade atteint, il peut être intéressant de réaliser des analyses foliaires pour connaître le statut nutritionnel de vos arbres et adapter en conséquence votre stratégie de fertilisation. Les protocoles de prélèvement et d'envoi 2024 seront bientôt disponible sur le site de France Olive.

#### Fertilisation

Vous pouvez continuer votre plan de fertilisation par apport foliaire ou fertirrigation.

#### Irrigation

Pour raisonner la gestion hydrique des vergers, vous pouvez consulter les bulletins Eau'live 2024, disponibles sur [le site de France Olive](#), ou abonnez-vous gratuitement à [la lettre d'informations](#).

#### Mouche

Selon le BSV n°9, le risque est **modéré à fort** sur l'ensemble du bassin oléicole (olives attractives et captures). Une alerte mouche a par ailleurs été diffusée la semaine passée suite à des signalements d'augmentation importante des captures. Des dégâts commencent à être observés (piques et quelques symptômes de dalmaticose).

Normalement vos barrières minérales sont déjà en place. Des orages sont prévus sur certains secteurs : pensez à renouveler votre barrière minérale si elle se fait lessiver.

Si vous utilisez la stratégie adulticide, surveillez bien vos pièges pour positionner le traitement lors de l'augmentation des captures.

#### Oeil de paon et cercosporiose

D'après le BSV n°9, des épisodes orageux sont prévus dans les prochains jours sur certains secteurs. Globalement, le risque œil de paon est **faible** et le risque cercosporiose est **faible à modéré**.

La période à risque pour l'œil de paon est passée.

La cercosporiose tolérant des températures plus élevées que l'œil de paon, attention aux épisodes contaminants notamment si votre programme de protection printanier n'a pas été optimal.

Si besoin, il est possible de mélanger dans la même cuve un traitement cuprique et un traitement argile (mouche de l'olive).

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701



## Analyses foliaires

Le moment des analyses foliaires ne va pas tarder à arriver. Elles vous permettront de vous aider dans le pilotage de la fertilisation des oliviers.

L'olivier est en repos végétatif entre la phase de durcissement du noyau (qui commence sur certaines zones) et le début de la lipogénèse. Les teneurs en éléments sont donc stables.

Réaliser de telles analyses permet :

- D'établir un diagnostic précis de l'état nutritionnel des arbres et de diagnostiquer des désordres éventuels au niveau de l'assimilation des éléments minéraux ;
- De prévenir d'éventuels symptômes préjudiciables pouvant résulter des désordres nutritionnels ;
- D'évaluer l'efficacité du programme de fertilisation mis en œuvre ;
- De décider de corrections nécessaires (fertirrigation, fertilisation foliaire, programme de fertilisation d'automne...).

Le protocole de prélèvement et d'envoi 2024 sera bientôt disponible sur le site de France Olive.



## Fertilisation

Vous pouvez continuer votre plan de fertilisation avec des apports foliaires ou par fertirrigation. Les apports au sol ne sont plus recommandés à cette période.

Pour plus d'informations, consultez l'[Infolive n°1 du 22 mars 2024](#) !



## Mouche de l'olive

### Observations

D'après le BSV n°9, les olives continuent leur croissance. Elles sont attractives sur l'ensemble des secteurs. Le risque est **modéré à fort**.

### Préconisations

Afin de déterminer le risque sur votre parcelle, vous devez évaluer :

- L'activité de la mouche (présence/absence/aggravation des captures) grâce à la mise en place d'un suivi des populations (piégeage) ;
- L'attractivité de vos olives à la mouche (début lorsque la longueur de l'olive est au moins égale à 0,8cm).

	Longueur olives > 10mm	Longueur olives < 10mm
Mouche(s) capturée(s)	<b>Risque élevé</b>	<b>Vigilance renforcée</b>
Aucune mouche capturée	<b>Vigilance renforcée</b>	<b>Risque faible</b>

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Pour vous aider, il est également possible de consulter la carte de piégeage mouche de l'application « Oléiculteur » sur laquelle s'affiche le nombre de capture par jour des relevés de pièges autour de chez vous. Vous pouvez choisir votre bioagresseur (Mouche de l'olive dans notre cas) et sélectionner votre rayon de recherche. Les renseignements liés à l'application (installation) peuvent être consultés sur le lien suivant : [Application Oléiculteur](#).

Si vous avez des pièges chez vous et que vous voulez contribuer à la représentativité de la carte (publiée dans le BSV), nous vous invitons à créer votre exploitation et vos parcelles puis à y rentrer vos observations. Le Centre Technique de l'Olivier et la profession vous remercient pour votre précieuse contribution.

## Piégeage

À cette période, votre matériel de piégeage doit déjà être en place.

Vous pouvez consulter le site de France Olive pour vous aider dans la fabrication et la mise en place des « pièges bouteilles » utilisés dans le piégeage massif ([Piégeage massif de la mouche de l'olive - FRANCE OLIVE](#)).

## Stratégies de lutte contre la mouche

Plusieurs stratégies de lutte sont envisageables.

### - Barrière minérale

La mise en place de barrières minérales permettent de protéger les olives des piqûres et limitent également la dalmaticose. Elles peuvent être positionnées dès le début de l'attractivité des olives (longueur > 0,8 mm). Attention à bien régler votre pulvérisateur pour une efficacité optimale de la protection.

Le tableau ci-dessous donne une liste non exhaustive de barrières minérales utilisables.

Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nombre d'applications par an	Remarque
SOKALCIARBO WP BAIKAL WP	100 % d'argile kaolinite calcinée (kaolin)	50 kg/ha (1 <sup>ère</sup> application) 30 kg/ha (renouvellement)	6	Renouvellement à 30 kg/ha tous les 20 à 30 jours sauf en cas de lessivage par les précipitations (20 mm) ou érosion par le vent. Limite à 210 kg/ha/an
SURROUND WP CROP PROTECTANT	95 % d'argile kaolinite calcinée (kaolin) + 5 % d'adjuvants spécifiques	30kg/ha	1 (stade BBCH min : 75 – max : 79)	
ARGICAL PRO ARGI NATURE	99 % d'argile kaolinite calcinée (kaolin)	30 kg/ha	6	

Si vos olives sont attractives, appliquer de l'argile maintenant permet de limiter la dalmaticose.

D'autres barrières minérales sont autorisées comme substance de base. Pour plus d'informations, [consultez le cahier de l'oléiculteur 2024](#).

Il est conseillé de coupler les premières applications de barrières minérales avec l'application d'un adjuvant afin d'optimiser le traitement et d'augmenter sa résistance au lessivage. La liste des adjuvants autorisés ainsi que les doses d'application sont disponibles sur le [cahier de l'oléiculteur 2024](#) et sur <https://ephy.anses.fr/>.

**Attention, certaines barrières minérales sont vendues comme protection solaire et seraient « implicitement » utilisables comme barrière physique sur la mouche. Ces barrières ne sont pas homologuées contre la mouche.**

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Si vous utilisez la stratégie barrière minérale, celle-ci est normalement déjà en place.

**Attention, des orages sont prévus à certains endroits et pourraient lessiver votre protection. Pensez à la renouveler si nécessaire (lessivage, érosion par le vent, grossissement des fruits) !**

### - Stratégie adulticide

Cette stratégie est à mettre en place une fois que les olives sont attractives et que vous capturez des mouches. Le positionnement pour une efficacité optimale est lors de l'augmentation des captures dans vos pièges.

Le tableau ci-dessous donne des indications sur les solutions existantes.

Matière active	Dose homologuée	Nombre d'applications par an	Remarque
Lambda-cyhalothrine 100 g/L	0,11 L/ha	2	<b>NON AUTORISÉ en AB</b> Dangereux pour les abeilles
Deltamethrin 15 g/L	0,083 L/hL	3	<b>NON AUTORISÉ en AB</b> Dangereux pour les abeilles et ne pas appliquer lorsque les adventices en fleurs sont présentes. Enlever les adventices avant leur floraison.
Spinosad 240 mg/L	1,2 L/ha	4 (Stade BBCH : Min 71 et max pour olives vertes : 80 et max pour olives noires : 85)	<b>AUTORISÉ en AB</b> Dangereux pour les abeilles. Ne pas cibler plus de 2 générations/ an. Intervalle de 7 jours min entre les applications

Pour plus d'informations, [consultez le cahier de l'oléiculteur 2024](#).

**Si vous adoptez une stratégie adulticide**, il est important de positionner le traitement lors de l'augmentation des captures dans vos pièges et non après un pic de vol. Attention au nombre maximal d'applications autorisées par an.



## Maladies du feuillage (oeil de paon et cercosporiose)

### Climat

Au cours des 2 dernières semaines, des pluies de faible intensité ont été enregistrées des Pyrénées-Orientales aux Bouches-du-Rhône.

Des orages sont annoncés sur certains secteurs dans les jours à venir.

### Observations

D'après le BSV n°9, la présence des maladies du feuillage est notable en tout secteur. De nouvelles sorties de symptômes ont été observées dans les Alpes-Maritimes et dans le Vaucluse. Des défoliations sont toujours observables sur une majorité des secteurs. La présence visible des maladies varie selon les secteurs, les variétés et surtout l'historique de protection des

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



vergers. Une absence de symptômes ne signifie pas une absence de maladie (cf [BSV n°1 2024](#)).

*Rappel œil de paon* : Une feuille nouvellement infestée par l'œil de paon ne présente pas de symptômes visibles. Ces derniers apparaissent lorsque les conditions climatiques favorables (température douce et humidité) sont présentes et après une phase d'incubation pouvant aller jusqu'à quelques mois.

*Rappel cercosporiose* : Les symptômes de cercosporiose sont visibles sur la face inférieure des feuilles. Les jeunes feuilles ne présentent généralement pas de symptômes visibles car la période d'incubation est d'environ 1 an. Cette maladie peut induire de fortes défoliations.

### Préconisations

D'après le BSV n°9, le risque œil de paon est **faible** avec l'augmentation des températures.

Le risque cercosporiose est **faible à modéré**, les seuils de température du développement de cette maladie étant plus élevés que pour l'œil de paon.

**Afin de lutter contre les maladies du feuillage et avant l'utilisation de cuivre ou autres matières actives, il est important d'adopter une fertilisation et une irrigation adaptées pour favoriser le renouvellement du feuillage.**

La période à risque pour l'œil de paon est globalement passée. Toutefois, si vos conditions sont encore favorables au développement de la maladie (épisodes contaminants, températures suffisamment basses) et que vous n'avez pas pu réaliser de manière optimale votre stratégie de protection (conditions météo défavorables), il est possible de renouveler votre protection sur les parcelles avec un fort niveau de contamination.

La cercosporiose pouvant se développer à des températures plus élevées que l'œil de paon, il est possible de renouveler votre protection si besoin (**conditions favorables au développement de la maladie et impossibilité de réaliser un programme de protection optimal au printemps**).

Vous pouvez être averti des périodes à risque et des épisodes contaminants grâce au modèle Oeil de paon en téléchargeant l'application Oléiculteur ici <https://franceolive.fr/actualites/application-oleiculteur/>

Nous vous rappelons que les produits autorisés pour lutter contre les maladies du feuillage ont une **action préventive**, c'est-à-dire qu'ils doivent être positionnés **avant que les conditions soient favorables aux nouvelles contaminations**.

Pour plus d'informations sur les substances actives, les produits et les doses autorisées, vous pouvez consulter l'[Infolive n°1 2024](#) et le [cahier de l'oléiculteur 2024](#).